

Image not found or type unknown



comment faire avec mon fils

Par **glozinia**, le **24/09/2019** à **15:28**

Bonjour ,

J'ai déménagé fin juin et ai laissé mon fils de 20 ans dans mon logement jusqu'à ce qu'il trouve autre chose soit environ jusqu'à fin juillet ; or il y est toujours ne paie pas les loyers et je suis convoqué au tribunal avant son expulsion en avril ;je ne sais que faire carf en attendant c'(est moi qui suis en cause alors que je lui dit sans cesse de partir

[img]



Par **Visiteur**, le **24/09/2019** à **16:28**

Bonjour

Vous êtes mise en cause si vous êtes la titulaire du bail.

Le bailleur ne se retournera pas contre votre fils.et vous devrez honorer les loyers en retard.